

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021/2022
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 28 Juin 2022**

Présidence : Mme Leblond
Secrétariat : Mme Mahot

Membres présents : Avec voix délibérative :

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. Perret Emmanuel
Mme Auzanne Elodie
Mme Le Flecher Isabelle
M. Requejo-Carrio Juan
M. Goulette François

Personnels administratifs et de service :

Mme Marquet Elisabeth
Mme Mahot Clémentine

Représentants des parents d'élèves :

Mme Foucher-Lalane Hélène
Mme Dalby Anne-Laure
Mme Warlouzet Dorothée
Mme Brizard Anne-Laure
Mme Maginot Hélène
Mme Marolleau Aline

Personne qualifiée :

Mme Bourigault Virginie
Mme Samson Annette

Membres invités :

Membres absents excusés :

M. Godebout Laurent
Mme Martin Marie-Pierre
Mme Dady Aurélie
Mme Sibille Sophie

Membres absents :

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h07.

Mme Mahot est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 07 Avril 2022

2. Organisation scolaire :

- Répartition de services 2022/2023
- Projet de voyage à Amsterdam pour 2022/2023
- Contrats des nouveaux assistants d'éducation

3. Affaires financières :

- Proposition de voyages à Amsterdam
- Organisation du service de restauration pour 2022/2023
- Bilan d'utilisation du Fonds Social collégien 2021/2022
- Organisation du Fonds social et modalités d'attribution 2022/2023

4. Questions diverses

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Approbation du PV de la séance du 07 Avril 2022

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 07 Avril 2022.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention :

Contre :

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1) Répartition de services 2022/2023

Mme Leblond, chef d'établissement, présente les prévisions d'effectifs pour 2022/2023. Nous constatons une baisse du nombre d'élèves par rapport à l'année scolaire qui vient de s'écouler, à l'heure actuelle pour la rentrée nous avons 391 inscrits sur les 4 niveaux. Mme Leblond explique la répartition de la DGH qui nous a été accordée pour la rentrée 2022.

Un projet atelier vocal va être mis en place par Mr Ploquin. De plus un cours axé sur l'histoire des arts et la préparation à l'oral de DNB va être ajouté dans l'emploi du temps des 3èmes et géré par Mr Godefroy, professeur d'arts plastiques, en lien avec les professeurs d'Histoire et de Lettres. Les professeurs présents, ainsi que les parents, ont émis une inquiétude concernant l'heure et demi de cours en plus pour les élèves suivants déjà des options comme la LCE et/ou le latin. Ils craignent que cela leur rajoutera beaucoup de travail et peu de temps pour pouvoir le faire car ils n'auront plus de permanence dans leur emploi du temps. Mme Leblond précise qu'en LCE il était convenu, en début d'année lors des réunions pédagogiques, qu'il ne devait pas y avoir de devoirs à la maison pour éviter justement cette surcharge de travail. Mme Auzanne, professeur d'anglais, propose donc de le rappeler en début d'année pour que les troisièmes vivent cette année au mieux sans trop leur ajouter de stress supplémentaire.

Mme Foucher-Lalanne, représentante des parents d'élèves, demande si le dispositif « devoirs faits » sera reconduit l'année prochaine. Mme Decary, principale adjointe, acquiesce et précise que celui-ci va évoluer l'année prochaine pour permettre de toucher le plus grand nombre d'élèves possible.

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte la répartition des services pour 2022/2023 présentée par le Chef d'établissement sur proposition des équipes pédagogiques.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention :

Contre :

2) Projet de voyage à Amsterdam 2022/2023

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration adopte la proposition de voyage à Amsterdam pour les 3èmes.
Votants : 17
Pour : 17
Abstention :
Contre :

Mme Auzanne, représentante des personnels d'enseignements et d'éducation, présente le projet de voyage à Amsterdam qu'elle organisera avec Mme Gaignard, professeur de mathématiques au collège. Il sera ouvert à tous les 3èmes et se déroulera probablement sur la période de fin mars-début avril. Le voyage sera axé sur les sciences et les arts avec des visites du Space Expo, du musée Nemo et du musée Van Gogh notamment. Le programme n'étant pas totalement défini.

3) Contrats des nouveaux assistants d'éducation

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration donne l'autorisation au Chef d'établissement pour les recrutements sur les postes d'AED à la rentrée 2022.
Votants : 17
Pour : 17
Abstention :
Contre :

III. AFFAIRES FINANCIERES

1) Proposition de voyage à Amsterdam

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration accepte la proposition de demande de participation des familles d'un montant de 420€ maximum pour le voyage à Amsterdam.
Votants : 17
Pour : 17
Abstention :
Contre :

2) Organisation du service de restauration pour 2022/2023

Mme Mahot présente l'organisation du service de restauration pour l'année scolaire 2022/2023 et précise qu'il n'y a pas de changements par rapport à cette année.

Le tarif reste pour l'instant inchangé cependant il faut s'attendre à ce qu'il augmente en 2023 suite à la hausse des prix des denrées alimentaires ces derniers mois. Elle précise que c'est le Conseil Départemental qui fixe ces montants.

Une modification est apportée aux prélèvements mensuels, le montant est adapté en fonction du taux de bourse lorsque l'élève est boursier pour éviter d'avoir à effectuer de trop gros remboursements en fin de trimestre.

3) Bilan d'utilisation du Fonds Social collégien 2021/2022

Mme Leblond présente le tableau qui fait le bilan de l'utilisation du Fonds Social pour 2021/2022.

On peut constater que pour l'année 2022/2023 il y aura encore un reliquat comme l'année précédente. En effet peu de familles font les démarches et nous sommes dans l'obligation quasiment à chaque fois de contacter les familles pour leur indiquer que nous pouvons les aider par ce biais malgré notre communication en début d'année et en cours d'année également. L'assistante sociale est très active sur ce sujet auprès des familles.

Il est précisé également que certaines familles, pourtant dans le besoin, ne souhaitent pas qu'on leur apporte de l'aide soit par pudeur, soit par fierté ou pensant également que cette aide ne leur sera pas accordée comme ils ne sont pas boursiers. Or Mme Leblond nous indique que les barèmes ne sont pas les mêmes que pour les bourses nationales.

Mme Foucher Lalanne demande si il est possible de faire baisser le coût global d'un voyage avec le fond social collégien, mais le chef d'établissement précise que cela n'est pas possible. Cependant chaque famille peut déposer un dossier pour qu'une aide soit versée pour payer le règlement du voyage.

4) Organisation du Fonds Social et modalités d'attribution 2022/2023

Mme Mahot indique que les modalités d'attribution pour l'année 2022/2023 restent inchangées.

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte les modalités d'attribution du Fonds Social pour 2022/2023.

Votants : 17

Pour : 17

Abstention :

Contre :

IV. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops, written over a circular stamp. The stamp contains the text "COLLEGE CHATEAUCHEMIN" at the top, "PRINCIPAL" in the center, and "SAINT-GERMAIN-EN-ANJOU" at the bottom.